



LA VALLÉE DU SURAN

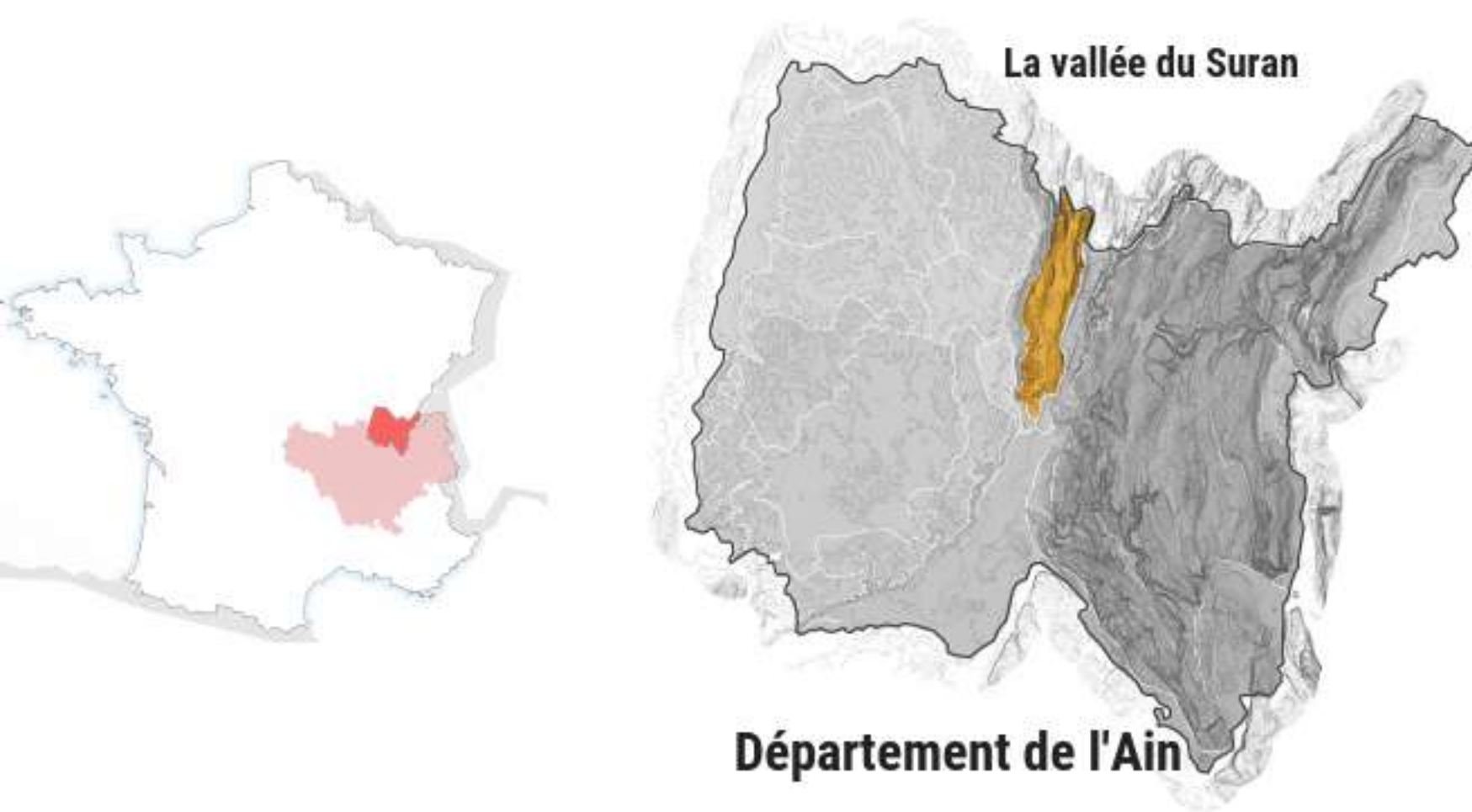
Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2017 // N°16



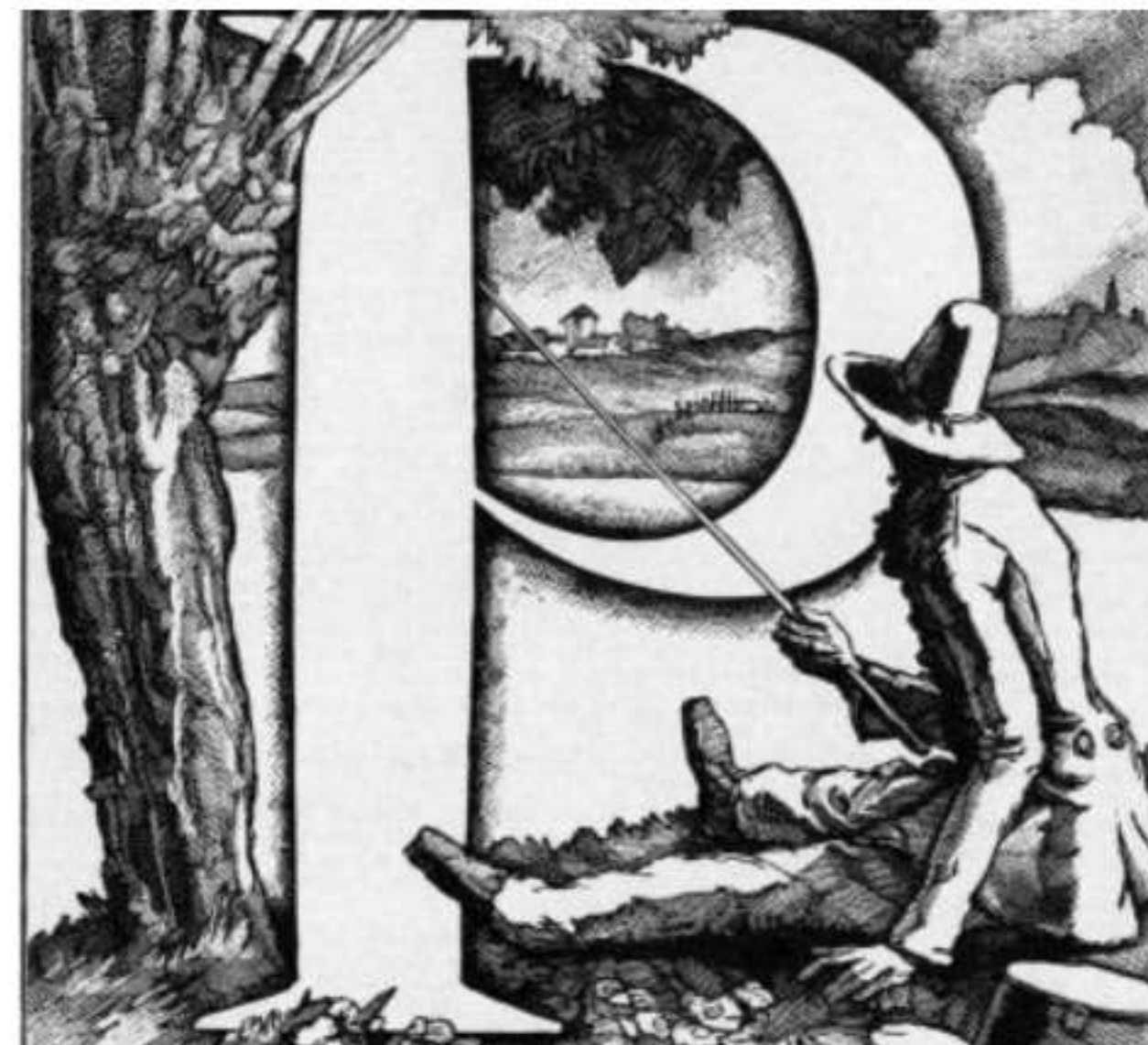
Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux trois unités composant le Pays de la "Petite montagne du Revermont."

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la Côtière de l'Ain et du Rhône. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



Légende couverture : Le Suran à Bohas



Unité de la Vallée du Suran

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ directeur du CAUE de l'Ain
Atlas des paysages 2017

Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

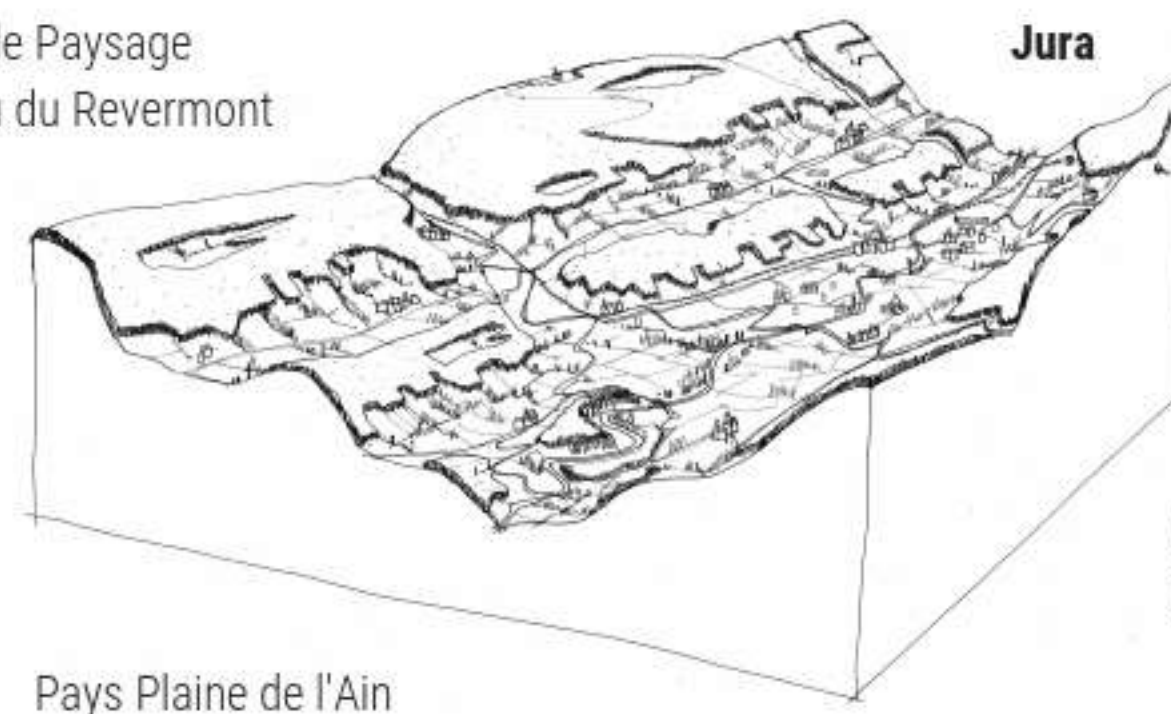
Présentation de l'unité - Délimitation



La vallée du Suran est le cœur du Revermont. Ses limites Est et Ouest sont constituées des sommets de monts des deux plis du massif jurassien. Ainsi, la vallée contient deux vallées-plateaux : la vallée sèche de Drom et le plateau de Hautecourt. Au nord, c'est la limite administrative du département qui détermine la limite de l'unité. Au sud, c'est la sortie des chaînes de monts qui limite l'unité, bien que la rivière se jette dans l'Ain plus au sud.

Cette vallée est très ouverte autour de la rivière et des villages, jusqu'aux versants très boisés qui contrastent fortement avec le fond de vallée. On devine la rivière du Suran avec sa ripisylve parfois présente, mais ce repère discontinu est difficile à suivre.

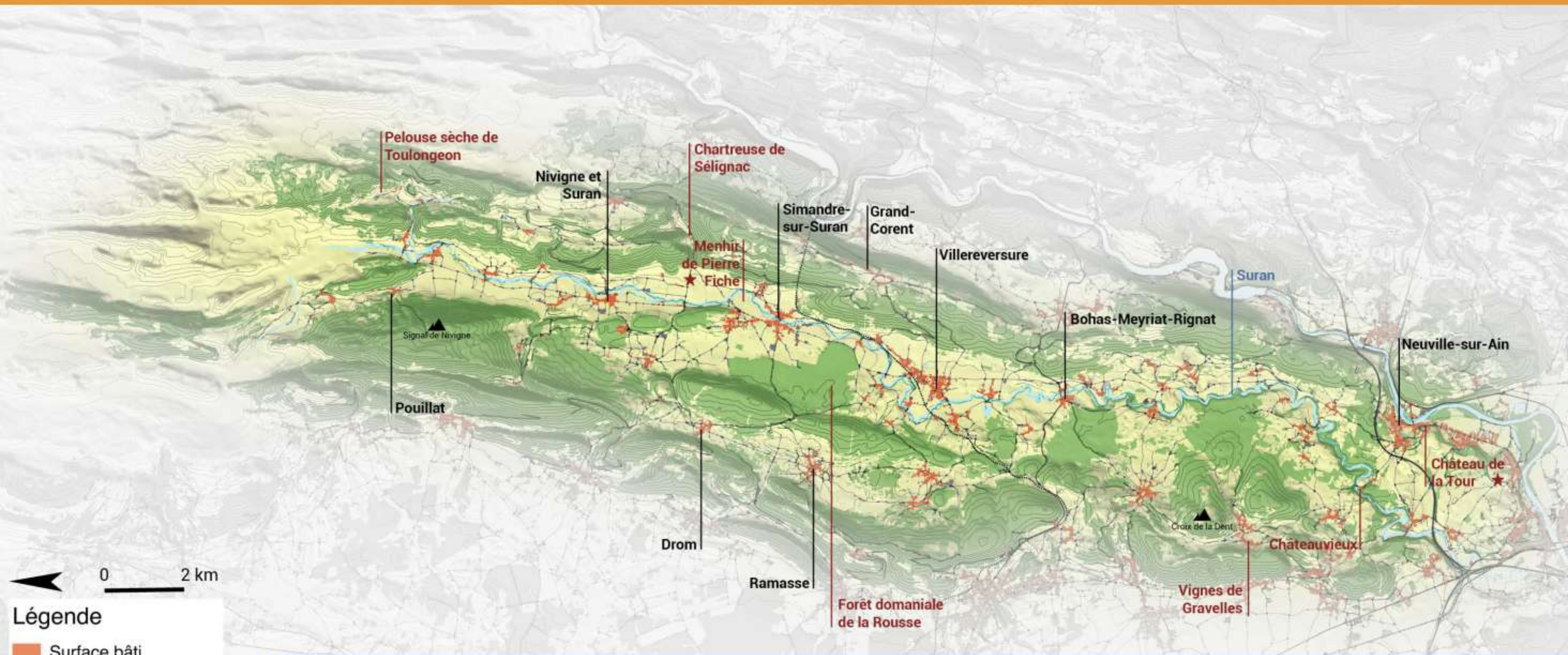
Unité de Paysage
Coteau du Revermont



Unité de Paysage
Gorges de l'Ain

CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte



0 2 km

- Légende**
- Surface bâti
 - Gare
 - Surface bâti industriel
 - Surface de végétation
 - Routes
 - Voie ferrée
 - Surface eau
 - Courbe de niveaux

Les communes ...

Pouillat // Nivigne-et-Suran //
Simandre-sur-Suran // Drom //
Ramasse // Villereversure // Grand-
Corent // Bohas-Meyriat-Rignat //
Neuille-sur-Ain

Les rivières ...

le Suran // le ruisseau de
Sélignac

Quelques points hauts ...

Mont Myon (662m)
Signal de Cuiron (593m)

Les lieux remarquables ...

Pelouse sèche de Toulongeon // Chartreuse
de Sélignac // Menhir de Pierre Fiche // Forêt
domaniale de la Rousse // Vignes de Gravelles
// Châteauvieux // Château de la Tour

CONNAITRE

Description d'ensemble

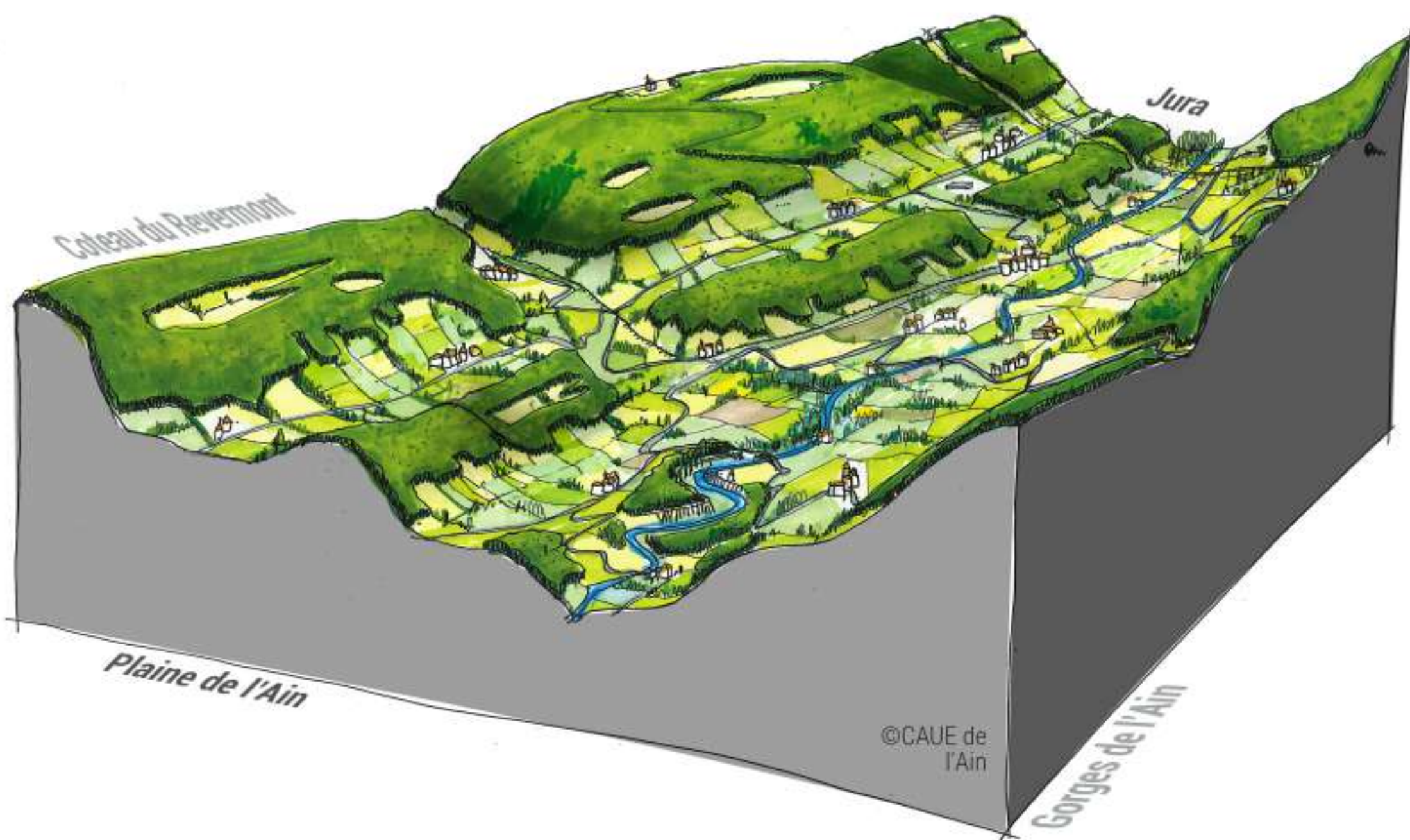
La vallée du Suran

La vallée du Suran est surplombée de deux chaînes de monts qui la délimitent. Des ressauts créent des vallées comme la vallée sèche de Drom. La rivière, d'abord affleurante, façonne des gorges à l'aval de son parcours. La ripisylve, seul élément de repère de ce cours d'eau, est peu présente et perceptible. Des moulins sont répartis très régulièrement le long du cours d'eau, ont servi depuis le Moyen-Âge à moudre le grain.

Les villages sont composés de bourgs en village-rue, installés en fond de vallée, qui se sont implantés au pied de la voie romaine sans rechercher particulièrement de proximité au cours d'eau auquel ils tournent souvent le dos. Les hameaux, eux, sont plus en hauteur sur les versants, entre les parcelles cultivées et le bois.

Le paysage de la vallée est ouvert, les prairies, de fauche ou pâturées, sont très présentes et occupent la majorité de la vallée, là où le sol est le plus fertile. Des pelouses sèches sont aussi utilisées sur les sommets, elles abritent une faune et une flore particulière et patrimoniale, dont la préservation dépend du maintien du pâturage. Certaines pelouses ont été abandonnées et sont maintenant boisées.

Une limite nette entre le boisement et le pâturage s'est créée naturellement sur le versant et se dessine selon les découpages parcellaires à partir desquels la mécanisation est difficile. Le boisement a tendance à descendre progressivement depuis les années 50 et entraîne un sentiment de fermeture des paysages.



CONNAITRE

Les caractères de l'unité



La vallée du Suran

- Ce paysage de vallée est organisé selon le relief : la rivière, puis les pâtures et les cultures sont installées dans la vallée. Plus haut, les versants sont boisés et parsemés de pelouses sèches. -

CONNAITRE

Traits et portrait - Les villages sont installés dans le fond de vallée et les chaînes de monts boisés se succèdent, parsemées de pelouses sèches.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les prairies sont nombreuses et pâturées par des vaches Montbéliardes pour la fabrication du Comté AOP.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les prairies des bas de versants ne subissent pas une pression de pâturage suffisante et s'enrichissent progressivement.



CONNAITRE

Traits et portrait - Le Suran est jalonné de moulins dont on remarque les seuils auprès des ponts.



CONNAITRE

Traits et portrait - La vallée du Suran est agricole. En premier plan, la ripisylve du Suran est discontinuée. Plus loin, la limite nette entre les prairies de bas de versants et les boisements. Enfin, la vallée se resserre et crée la limite avec le département du Jura.



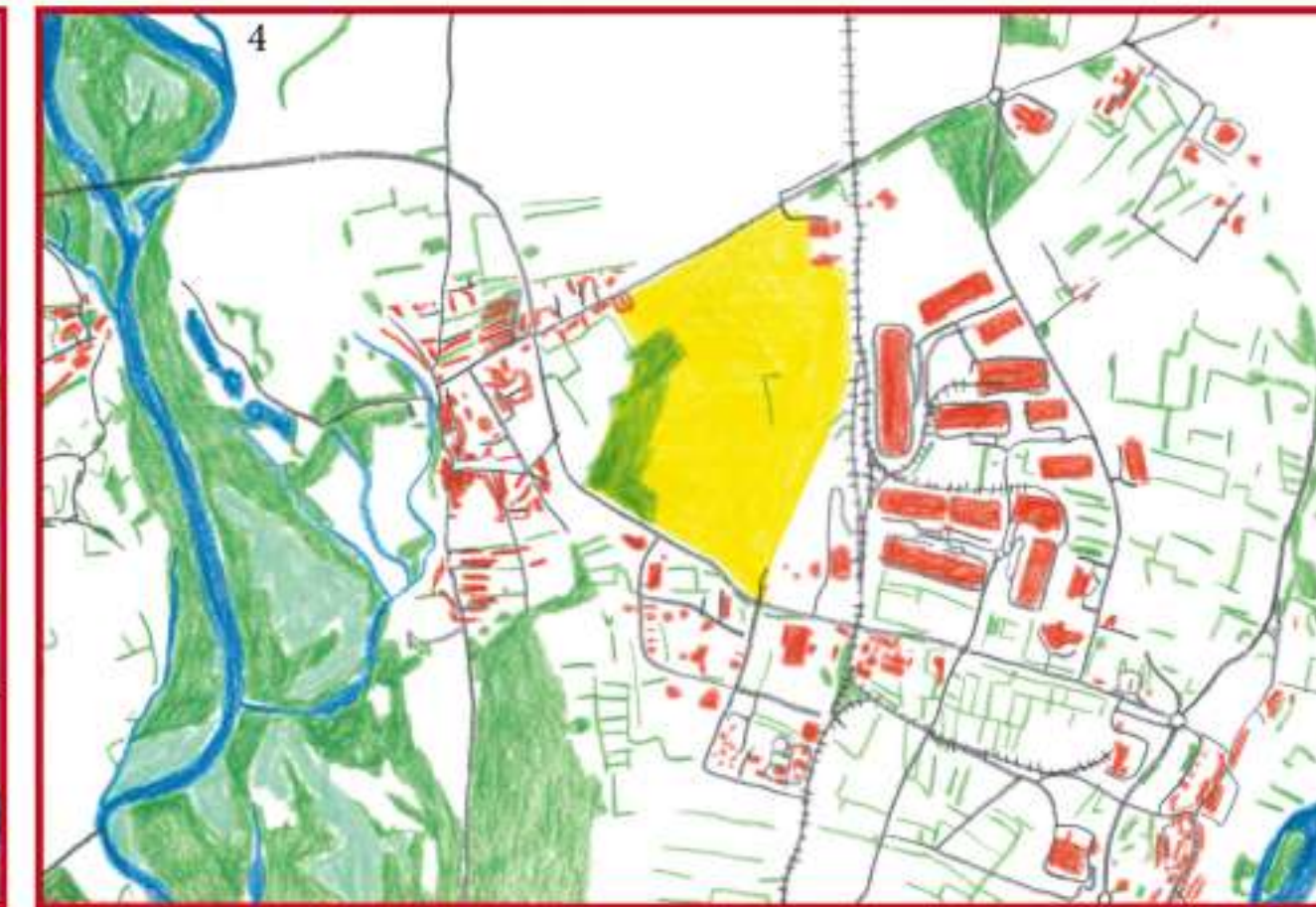
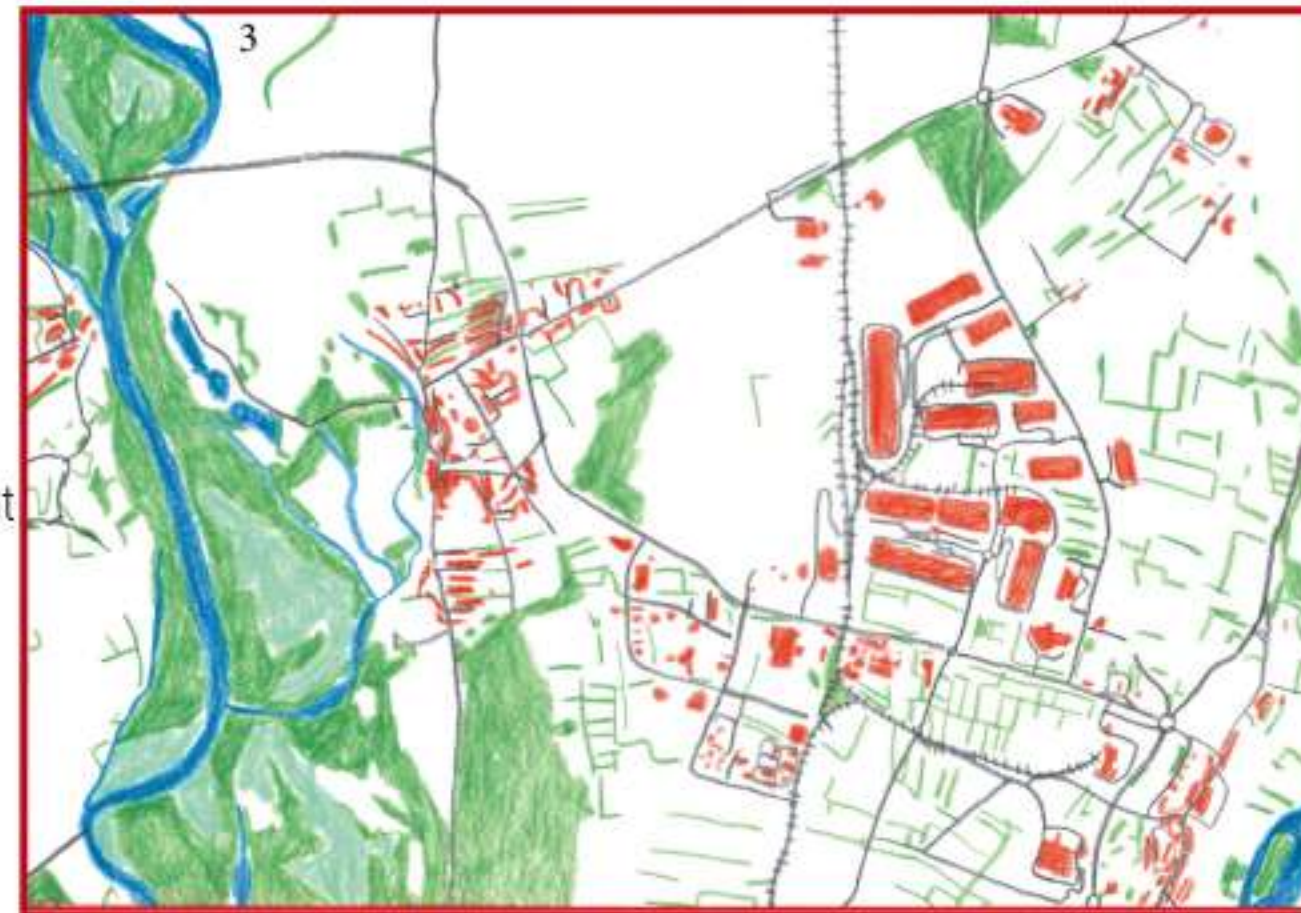
Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail2015)
4. Projection 2050 (IGN 2015 et projet SCoT BUCOPA 2016)

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Blyes a vu sa lisière Est se transformer au fil du temps, évoluant au gré des activités humaines. Très agricole dans les années 1950 marquée par les nombreuses haies délimitant les parcelles, puis industriel aujourd'hui avec l'installation du Parc industriel de la plaine de l'Ain (1977), induisant un développement important des villages autour.

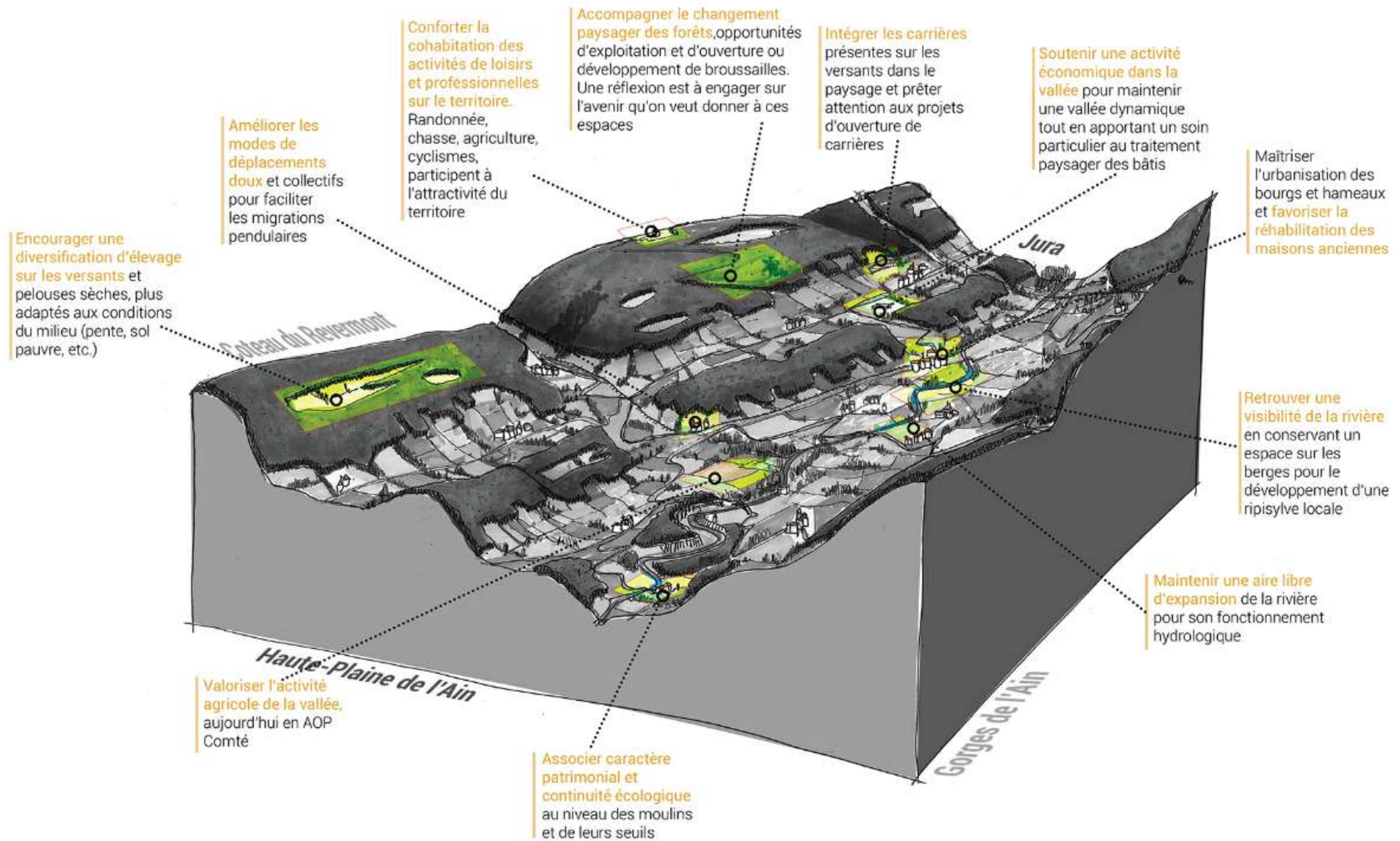


carte localisation evolution Qgis

AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain ?

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir



Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité

- Soutenir une agriculture de qualité pour garantir les qualités de la vallée -

Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets



Nous proposerons des ateliers aux élus par unité de paysage en septembre pour travailler sur l'application de l'Objectif de Qualité Paysagère. Cette page sera remplie à cette occasion.

AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- Valoriser l'agriculture pour préserver les paysages particuliers de l'unité -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © Chloé FROGER
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain



Maison de l'Habitat

34, rue Général Dlestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.com

www.atlasdespaysagesdelain.com

